

Compte rendu sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 20 AVRIL 2011 à 18h30.

Date de convocation

12/04/2011

L'an DEUX-MILLE-ONZE, le VINGT du mois d'AVRIL, à 18h35, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : MM. FREMERY et ZIMOGH

BRONVAUX : M. ARGUELLO,

CLOUANGE : MM. DIEDRICH et CECONI,

MARAÑGE SILVANGE : MM. BRUM, MULLER, LALLIER et M^{me} GREFF,

MONTOIS LA MONTAGNE : MM. VOLLE, CUCCIA et M^{me} PIERRARD

MOYEUVE-GRANDE : M^{me} BARTOLETTI, M. BENABID, M^{me} CONTESE, MM. DROUIN, ROVIERO,

MOYEUVE-PETITE : MM. SCHWEIZER

PIERREVILLERS : MM. SERREDSZUM, et PELIZZARI,

ROMBAS : MM. FOURNIER, PIERON, RISSER, M^{mes} WAGNER, MACAIGNE, M. AUBURTIN et M^{me} BENCI,

RONCOURT : MM. HALTER et BALTIERI,

ROSSELANGE : MM. MATELIC, SCHONS, M^{me} SEEMANN et M. DI GIANDOMENICO,

SAINTE MARIE AU CHENES : MM. KLAMMERS, WATRIN,

VITRY-SUR-ORNE : M. WEYANT

Membres représentés par son suppléant :

M. SANTARONI M. par M. GALLO

M. BARTHELEMY par M. SAUDRY

M. HENRY par M^{me} MARRINACCI

Membre suppléant sans voix délibérative : néant

Membres absents ayant donné procuration :

M. FAVIER à M. ARGUELLO

M^{me} FERRARI à M. CECONI

M. GISMONDI à M. DIEDRICH

M. MEOCCI à M. BRUM

M. SUBTIL à M. KLAMMERS

M^{me} CADONA à M. WATRIN

M. CORRADI à M. MATELIC

M. VEGLIA à M. WEYANT

Absent excusés : NEANT

Absents: M^{me} GREVEN, MM. BRUXMEIER, DOFFIN, M^{me} BELLONI, MM. SCHREMER, TIRLICIEN,

Le 20 AVRIL 2011, à 18h35, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil communautaire du 29 MARS 2011
- **PROCEDE**, à l'unanimité, à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2010 dans le cadre du Budget 2011 selon la fiche de calcul annexée à la présente délibération
- **PRECISE**, que l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, effectuée à titre provisoire, fera l'objet d'une décision définitive après l'adoption du compte administratif 2011

- **ADOPTE**, à l'unanimité, le Budget Primitif 2011 qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :
 - en section de fonctionnement : 9.027.346,85 €,
 - en section d'investissement : 6.634.023,06 €
- **DECIDE**, à l'unanimité, de voter ce budget par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement et par opérations en section d'investissement.
- **DECIDE** à l'unanimité, de créer un budget annexe au budget principal nommé « Parc d'activités communautaire de Moulin Neuf » à partir du 1er janvier 2011,
- **PRECISE** à l'unanimité, que ce budget annexe suivra la nomenclature M14,
- **SOLLICITE** à l'unanimité, l'assujettissement à la TVA de la communauté de communes pour ce budget.
- **DECIDE**, à l'unanimité, de créer un budget annexe au budget principal nommé « Parc d'activités communautaire de Ramonville » à partir du 1er janvier 2011,
- **PRECISE**, à l'unanimité, que ce budget annexe suivra la nomenclature M14,
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, l'assujettissement à la TVA de la communauté de communes pour ce budget.
- **DECIDE**, à l'unanimité, de voter une subvention de 80.000,00 € destinée à équilibrer le budget annexe «Parc d'activités communautaire de Moulin Neuf »
- **DECIDE**, à l'unanimité, de voter une subvention de 69.668,70 € destinée à équilibrer le budget annexe «Parc d'activités communautaire Ramonville »
- **DECIDE** à l'unanimité, de voter le Budget Annexe 2011 du Parc d'Activités Communautaire de Moulin Neuf qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses,
 - en section de fonctionnement : 80.000,00 €,
 - en section d'investissement : Néant
- **DECIDE** à l'unanimité, de voter ce budget par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.
- **DECIDE** à l'unanimité, de voter le Budget Annexe 2011 du Parc d'Activités Communautaire de Ramonville qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses,
 - en section de fonctionnement : 69.668,78 €,
 - en section d'investissement : Néant
- **DECIDE** à l'unanimité, de voter ce budget par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.
- **FIXE** à l'unanimité, le taux de chacune des 4 taxes comme suit :

- Taxe d'Habitation :	1,83 %
- Taxe sur le Foncier Bâti	1,00 %
- Taxe sur le Foncier non Bâti	5,14 %
- Cotisation foncière des entreprises	1,37 %
- **FIXE** à l'unanimité, le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au taux maximum autorisé, soit pour 2011 : 20,57%

- **FIXE** à l'unanimité, le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 11,70 % pour l'année 2011.
- **ADOpte** à l'unanimité, la Décision modificative n°1 au Budget primitif 2011, ci-annexée, et qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :
 - SECTION DE FONCTIONNEMENT : 39.262,56 €
 - SECTION D'INVESTISSEMENT : 280.538,04 €
- **DECIDE** à l'unanimité, de recourir à la procédure d'autorisation de programme pour les travaux de construction d'une structure multi-accueil à Marange-Silvange
- **DECIDE** à l'unanimité, de recourir à la procédure d'autorisation de programme pour les travaux de construction d'une structure multi-accueil à Clouange (Vallée de l'Orne)
- **DECIDE** à l'unanimité, de recourir à la procédure d'autorisation de programme pour les travaux de construction d'une structure multi-accueil à Sainte Marie aux Chênes (Plateau)
- **DESIGNE** à l'unanimité, comme membres titulaires de la Commission « d'ouverture des plis » :
 - M. CORRADI,
 - M. ZIMoch,
 - M. WATRIN,
 - M. MULLER,
 - M. MATELIC
 comme membres suppléants :
 - M. DIEDRICH,
 - M. DROUIN,
 - M. SERREDSZUM,
 - M. HALTER,
 - M. VOLLE
- **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 14 avril 2008.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 14 avril 2008,

Fait à Rombas, le 28 Avril 2011,

Affiché le, 29.04.2011

Le Président,



Lionel FOURNIER